LAURA SAN ROMAN, MAJOR DE PROMOTION ET PRÉSIDENTE DE LA CLINIQUE JURIDIQUE DES YVELINES

Laura, 21 ans, passionnée par le Droit depuis l'adolescence, s'est distinguée en obtenant le titre de major de promotion à deux reprises. Malgré son handicap, elle a réalisé plus de huit stages juridiques dont deux à l'international.

Mis en ligne le 8 janvier 2025

Actuellement en Master à La Sorbonne, elle vient de terminer brillamment son année à l'institut d'Études Judiciaires de l'UVSQ. Laura s'est illustrée également

comme une actrice engagée de la vie associative en tant que présidente de la Clinique juridique des Yvelines en 2024.

“Mon parcours à l’UVSQ est bien plus qu'une simple histoire de formation académique, il représente un récit de détermination, de résilience et d'engagement, façonné dans un contexte particulier : celui d'une vie en fauteuil roulant électrique. Vivant avec un handicap moteur dû à une maladie neuromusculaire qui attaque mes muscles et m'empêche de marcher, j'ai dû lutter non seulement contre des barrières physiques, mais aussi contre les préjugés et stéréotypes sur les personnes handicapées. Avec bonne humeur, détermination et confiance en moi, je me suis attelée chaque jour à surmonter ces obstacles et à trouver des solutions.

L'UVSQ a joué un rôle clé dans mon parcours, notamment grâce à son approche inclusive et son engagement envers les étudiants handicapés.
Le relai handicap de l'université, réactif et accessible, a permis une intégration réussie de mes besoins personnels et académiques. Une des initiatives majeures a été de me permettre de gérer complètement mon emploi du temps, avec des choix de TD totalement libres et l'adaptation de ressources spécifiques, comme un ordinateur équipé d'un logiciel de dictée vocale.

Mon rôle à la Clinique Juridique des Yvelines* a été la pierre angulaire de mon parcours universitaire et professionnel. En tant que vice-présidente, puis présidente, j'ai mené des initiatives contribuant à améliorer la compréhension du système juridique par le grand public tout en étant super-visée par des enseignants de l’UVSQ et des professionnels du droit (avocats, notaires…). J’ai pu intervenir auprès de plusieurs collégiens pour faire de la sensibilisation aux principes de citoyenneté et de justice. J’ai découvert des jeunes motivés et curieux pour leur offrir la découverte du milieu juridique, des études de Droit et de nos missions associatives. Nous avons pu évoquer ensemble de belles questions contemporaines : comment définir la justice ? Comment envisager son amélioration ? Comment définir la présomption d’innocence et ses conséquences ?

L’année dernière, nous avons aussi organisé une conférence sur le thème "Le droit pénal à l’épreuve des médias : une justice populaire au détriment d’une justice au sein des prétoires", un événement marquant de mon mandat. Ces expériences m’ont permis de développer des compétences en leadership, organisation et communication, tout en me confrontant à des cas juridiques réels.

À l'IEJ** de l'UVSQ, j'ai bénéficié d'enseignements théoriques et méthodologiques pour

aborder le plus sereinement possible les épreuves d’accès au bareau (centre régional de formation professionnelle d'avocats, CRFPA), avec un focus sur la note de synthèse, le cas pratique, ainsi que sur le droit des obligations, droit pénal et procédure pénale. Les entraînements réguliers et les conseils de praticiens qualifiés m'ont aidée à réussir l'examen du barreau avec plus de 14 de moyenne et un 18/20 au Grand Oral !

Concilier mes études, mon engagement associatif et ma vie personnelle représente un défi de taille. Grâce à une organisation méticuleuse et une hiérarchisation efficace de mes priorités, j'ai réussi à jongler entre mes diverses responsabilités. Mon objectif aujourd’hui est de devenir avocate spécialisée en droit pénal des affaires, mais aussi de déconstruire les préjugés sur le handicap dans le monde professionnel."

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

* La Clinique Juridique des Yvelines, fondée en 2021, permet aux étudiants en droit de l'UVSQ d'appliquer leurs connaissances à des cas réels en offrant gratuitement des renseignements juridiques aux justiciables, sous la supervision d'enseignants et de professionnels du droit.

** L'Institut d'Études Judiciaires (IEJ) prépare à l'examen d'accès au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA).